

Une plateforme en ligne pour faciliter les révisions

LES NOUVELLES DE FALAISE | jeudi 29 novembre 2018
375 mots | -



Les élèves, Stéphane Bruneau de la Salle et Sylvie Jacq.

Thury-Harcourt. Objectif : initier les délégués des classes de 6^e et de 5^e.

Mercredi 14 novembre, le nouveau principal du collège Roger-Bellair, Stéphane Bruneau de la Salle, accueillait Sylvie Jacq, conseillère départementale, et Céline Havard pour une formation sur E-tude.

Ce service existe depuis la rentrée 2016. « **Avant le département du Calvados offrait des dictionnaires. À l'ère du numérique, il était important et nécessaire de lancer cette plateforme d'aide aux devoirs destinée aux collégiens. Cet outil est facile d'utilisation et ludique, il est accessible aux élèves mais également aux parents et aux professeurs. Cet outil permet d'être en adéquation avec les nouveaux usages des collégiens et des attentes des familles** », expliquait Sylvie Jacq.

Cette solution interactive vient compléter l'offre collège numérique mise en place progressivement par le département du Calvados (Environnement numérique de travail, équipements numériques, accès au très haut débit) et se compose de deux services en ligne : une plateforme interactive d'aide aux devoirs et une encyclopédie Universalis. L'objectif est de favoriser le travail en autonomie et permettre l'accompagnement des élèves.

Un concoursintercollèges

« **Cette plateforme va vous accompagner au mieux dans vos cours et vos révisions. Pour y accéder, votre collège vous avez remis un code. Vous y trouverez votre profil, le suivi de vos activités et vous pouvez aussi nous écrire et nous faire part de vos commentaires** », présentait Sylvie Jacq aux délégués. « **Par matière, Il y a des quiz, des jeux, des vidéos autocorrigées, des vidéos de Fred et Jamy de l'émission Ce n'est pas sorcier, une encyclopédie junior avec des informations fiables et des sujets d'annales corrigés.** »

Il y a un système de points que les collégiens peuvent cumuler, un concours intercollèges du Calvados va être mis en place en janvier 2019 jusqu'à mars : « **l'année dernière un collège a gagné une imprimante 3D. Un défi a permis de planter 3 000 arbres à Madagascar. Pour arriver à cet objectif, tous les collégiens ont cumulé un score de 3 000 000 de points sur E-tude pendant la période du concours** », commente Céline Havard, assistante travaillant pour le département.